

## ANNEXE A

MOUVEMENT 2025

Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Drôme  
DIPER 1<sup>er</sup> degré  
Cité Brunet - BP 1011  
26015 VALENCE CEDEX  
Tél : 04 75 82 35 79 / 04 75 82 35 45 / 04 75 82 35 16  
[Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

### DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

Imprimé à retourner au service DIPER 1<sup>er</sup> degré **avant le mardi 25 mars 2025**

Votre dossier médical complet doit être transmis sous pli confidentiel par courrier **avant le mardi 25 mars 2025** :

**Au Service Médico-Social - A l'attention du médecin du personnel - Cité Brunet - BP 1011 – 26015 VALENCE CEDEX**

#### Données personnelles :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... Portable.....

Situation familiale : ..... Date d'entrée dans l'éducation nationale : .....

AFFECTATION 2024-2025 : .....

Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :

- .....

- .....

- .....

- .....

**Je demande une bonification dans le cadre du mouvement intra-départemental 2025 ; ma situation est la suivante au 1<sup>er</sup> septembre 2025 :**

Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : RQTH*

Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : RQTH*

J'ai un enfant handicapé ou gravement malade

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : notification MDPH ou certificat médical détaillé sous pli cacheté*

Fait à.....le.....2025

Signature

#### Important :

➤ Il vous est conseillé de **prendre RDV AVANT le 31 mars 2025** avec le médecin de prévention ou l'assistante sociale des personnels de la DSDEN de la Drôme au 04 75 82 35 68 pour étude de votre situation.

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail [ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr) ou par téléphone **04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 17 mars au 31 mai 2025.**

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type [prénom.nom@ac-grenoble.fr](mailto:prénom.nom@ac-grenoble.fr). C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.